



Hôtel de plein air le Chanset\*\*\*

## Conditions Générales de Vente et d'Annulation Hôtel de plein air Le Chanset

### 1/ Nos prestations Emplacement nu 6 personnes maximum

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane (6.50m maximum) ou camping-car 7 m maximum. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier. Les enfants de moins de quatre ans sont nos invités.

#### **L'hébergement locatif**

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil. Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos disponibilités.

#### **Remise des clés**

Hébergement Locatif : Départ avant 10h. Votre hébergement devra être rendu propre et en bon état. Arrivée après 15h.

Emplacement : Départ avant 12h. Arrivée après 15 h.

#### **Les activités annexes**

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut, dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

#### **Suppléments**

Quelle que soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les personnes supplémentaires, les visiteurs... Nos prix TTC\*, n'incluent pas la taxe de séjour\*. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement. Elle est payable aux mêmes échéances de règlement. Elle est non modifiable ni remboursable. \*sujet à modification sans préavis

## **2/ Règlement du séjour**

Le solde restant, doit être réglé le jour de votre arrivée.

### **Modes de paiement acceptés :**

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, carte bancaire.

### **Modalités de règlement**

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour. Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

## **3/ Arrivée retardée et départ anticipé**

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

## **4/ Non présentation sur le camping**

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

## **5/ Annulation du fait de l'acheteur :**

Toute annulation doit être notifiée par courrier ou e-mail, laquelle prendra effet à compter de la date de réception :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping.
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. Pour raisons médicales, il faut un justificatif de type certificat médical. Le séjour sera remboursé, mais pas l'acompte ni les frais de dossier.

## **6/ Dépôt de garantie**

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 200 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour, après état des lieux. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping, de déduire les montants nécessaires au nettoyage si celui-ci n'a pas été effectué correctement lors du départ.

## **7/ Mineurs**

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés, sauf par présentation d'un mot écrit par les parents, pour les mineurs âgés de 17 ans.

## **8/ Animaux**

Un seul animal par locatif est autorisé. Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et ne doivent pas être laissés seuls sur l'emplacement. Veuillez respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Des sacs de propreté vous sont fournis gratuitement à la réception.

## **9/ Réclamations**

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

## **10/ Tarifs, TVA, Taxe de Séjours**

La taxe de séjour est de 0.60€ par jour et par personne de plus de 18 ans. Les prix sont indiqués en Euros, TVA comprise au taux en vigueur au jour de la réservation. Tout changement du taux ou de la taxe de séjour à la date de facturation pourra être répercuté sur nos tarifs, ce que reconnaît et accepte le client.